



Vallorbe Info



ÉDITO

Chères habitantes, chers habitants,

C'est avec plaisir que nous vous présentons la première édition de ce bulletin officiel, destiné à renforcer la transparence, la proximité et maintenir un pont entre la Municipalité et la population.

Chaque nouvelle parution vous donnera un aperçu concret de l'avancement de nos activités, mais aussi des projets à venir.

La vie communale se construit chaque jour grâce à votre participation. N'hésitez donc pas à partager vos idées ou vos remarques : elles nous aident à avancer ensemble.

Et en ce mois de décembre, je profite de vous adresser, au nom des autorités et du personnel communal, nos vœux les plus sincères pour l'année 2026 qui se profile.

Que cette future année soit placée sous le signe de la solidarité, de la sérénité et du dynamisme. Notre village continue d'évoluer, porté par l'engagement de chacun : les associations qui animent notre vie locale, les entreprises et artisans qui font vivre notre économie, les bénévoles qui donnent de leur temps, et vous, qui contribuez chaque jour à la vitalité et à la convivialité de notre collectivité.

Je vous souhaite d'ores et déjà à toutes et à tous une année pleine de santé, de joies partagées et de belles réussites, pour vous et vos proches.

Stéphane Costantini
Syndic

Une roue à aubes pour accueillir les visiteurs

Depuis plus de 20 ans, la Commune rêvait de rendre le giratoire du Creux plus accueillant. Ce rêve est enfin devenu réalité !

Les travaux lancés par l'Office fédéral des routes (OFROU) pour sécuriser et rénover la route entre la douane et le giratoire ont été l'occasion parfaite pour moderniser nos conduites d'eau potable et assainir les réseaux d'évacuation d'eau, évitant ainsi de futures perturbations et réalisant de belles économies pour la Commune grâce aux synergies des travaux.

Et parce que le giratoire est l'une des principales portes d'entrée de Vallorbe, le rond-point s'est paré d'une roue à aubes. Elle symbolise à la fois l'énergie et le travail industriel, et est entourée de blocs de calcaire et de végétation représentant notre région. Ce projet, qui respecte les directives strictes de l'OFROU, représente un investissement important pour la Commune mais il renforce la sécurité, modernise les infrastructures et met en valeur l'image de notre « Cité du fer ».



Elections communales

Le mois de mars 2026 marquera un moment important pour la vie démocratique de notre commune et de tout le canton de Vaud : les élections communales. A cette occasion, les citoyennes et citoyens seront appelés à élire les membres du Conseil communal ainsi que de la Municipalité pour la prochaine législature (2026-2031).

Ces élections sont l'occasion de faire entendre votre voix, mais aussi – pourquoi pas – de vous engager personnellement pour la collectivité. Devenir conseiller ou conseiller communal, municipale ou municipal, c'est contribuer concrètement aux décisions qui façonnent le quotidien de notre commune : aménagement du territoire, écoles, infrastructures, culture, environnement, finances, et bien plus encore.

S'engager au sein des autorités locales ne nécessite pas d'être expert en politique : il suffit d'avoir le désir de participer, d'écouter, et de construire ensemble. Chaque point de vue compte, chaque compétence est utile, chaque génération a sa place. Nous invitons donc chacune et chacun à participer activement à ce rendez-vous démocratique, pour-

quoi pas en déposant sa candidature, mais dans tous les cas en prenant part au vote.

A Vallorbe, nous élirons 50 membres du Conseil communal, ainsi que 5 membres de la Municipalité, dont la syndique ou le syndic.

Ce sujet vous intéresse ? Que vous souhaitiez déposer votre candidature ou simplement mieux comprendre le fonctionnement de votre Commune, scannez le QR code ou cliquez sur « Elections communales 2026 » depuis la page :

♦ vallorbe.ch/actualites





Neige et glace sur les toits

En tant que propriétaire d'un bâtiment, vous êtes responsable des dommages causés par la neige ou la glace tombant de votre toiture.

Assurez-vous d'éliminer les glaçons ou amas de neige susceptibles de chuter sur le domaine public. En cas de danger pour les passants, la Municipalité peut ordonner le déblaiement du toit à vos frais.

Veillez également à ne pas déposer sur la voie publique la neige provenant de vos espaces privés.

Merci de votre vigilance et de participer activement à la sécurité de toutes et tous.



Permissions pour les établissements publics

Pendant les fêtes de fin d'année, les établissements publics pourront rester ouverts comme suit :

- le mercredi 31 décembre (Saint-Sylvestre) :
toute la nuit
- le jeudi 1^{er} janvier (Nouvel-An) :
toute la nuit
- le samedi 3 janvier (Petit Nouvel-An) :
toute la nuit

Le règlement de police s'applique en dehors de ces dates.

Recensement des chiens

Veillez annoncer tout changement auprès du contrôle des habitants ou via le formulaire en ligne.

Vous avez jusqu'au 28 février 2026 pour annoncer une inscription ou désinscription de votre chien. L'obligation concerne :

- les chiens acquis ou reçus en 2025
- les chiens nés en 2025 et restés en votre possession
- les chiens vendus, donnés ou décédés en 2025

Nous vous rappelons également que chaque chien doit être identifié par une puce électronique posée par un vétérinaire.

♦ vallorbe.ch/guichetvirtuel

Guichet virtuel

Un nouveau service en ligne facilitera la réservation des salles et refuges communaux.

Depuis le site vallorbe.ch, vous pourrez bientôt consulter les disponibilités en temps réel et effectuer votre réservation en quelques minutes. Si vous ne connaissez pas encore les locaux, des photos vous aideront à les découvrir avant de faire votre choix.

La mise en ligne sera annoncée sur le site communal et dans un futur bulletin.



Sapins et Marché de Noël

Deux rendez-vous pour plonger dans l'esprit de Noël.

La traditionnelle distribution gratuite de sapins issus de nos forêts aura lieu à la Halle des Fêtes le mardi 9 décembre, de 16h30 à 19h30 (un par famille).

Le Marché de Noël se tiendra dans la Grand-Rue, le samedi 13 décembre. Venez partager un moment convivial et festif !

Tournez la page pour découvrir plus d'événements.

ADMINISTRATION

Place du Pont 2
Case Postale 37
1337 Vallorbe

T 021 843 91 35

HEURES D'OUVERTURE

Lundi - vendredi
9h - 12h, 15h - 17h

Mardi

Ouverture du contrôle
des habitants jusqu'à 18h30

En dehors de ces horaires
Uniquement sur rendez-vous

IMPRESSUM

Rédaction et publication
Secrétariat municipal
de Vallorbe

Accompagnement éditorial
Abelo Communication,
Deborah Coia

Photos et illustrations
synergies créatives,
Laurent Bailly

Mise en page
Zaniah.ch

Impression
Imprimerie de Vallorbe
Papier écologique certifié

 imprimé en
suisse

Décembre

**Soirée de
gymnastique**
6 décembre 2025
Lieu : Casino

Concert
7 décembre 2025
Lieu : Temple

Conseil communal
8 décembre 2025
Lieu : Casino

**Distribution
des sapins de Noël**
9 décembre 2025
Lieu : Halle des fêtes

Marché de Noël
13 décembre 2025
Lieu : Grand-Rue

**Loto de la FSG
et du Tennis Club**
20 décembre 2025
Lieu : Halle des fêtes

Janvier

**Bal du Petit
Nouvel-An**
3 janvier 2026
Lieu : Casino

Don du sang
19 janvier 2026
Lieu : Casino

Concert
25 janvier 2026
Lieu : Temple

Film-conférence
30 janvier 2026
Lieu : Casino

Loto du FC Val-Bal
31 janvier 2026
Lieu : Casino

Février

**Spectacle d'une
conteuse**
13 février 2026
Lieu : Casino

Conseil communal
23 février 2026
Lieu : Casino

Mars

**Loto du Hockey
Club**
6 mars 2026
Lieu : Halle des fêtes

**Elections
communales
(1^{er} tour)**
8 mars 2026
Lieu : Casino

Vide grenier
14 et 15 mars 2026
Lieu : Halle des fêtes

Carnaval
27 et 28 mars 2026
Lieu : Halle des fêtes

**Elections
communales
(2^e tour)**
29 mars 2026
Lieu : Casino

MÉMENTO

Horaires de fin d'année

Administration communale
Bureaux fermés du mercredi 24 décembre à 12h au lundi 5 janvier à 9h.

Déchetterie communale
Fermée du mercredi 24 décembre à 16h au samedi 27 décembre à 9h et du mercredi 31 décembre à 16h au samedi 3 janvier à 9h.

Bibliothèque

Fermée du samedi 20 décembre à 12h au mardi 6 janvier à 15h45.

Patinoire

Ouverte généralement tous les jours à l'exception du 25 décembre. Horaires variables selon l'occupation de la glace.